

**NOUVEAU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

# LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANT(E) EN PARCOURS COMPLET OU EN PARCOURS PARTIEL RENTRÉE JANVIER OU SEPTEMBRE

## Présentation

- La formation d'Aide-soignant en parcours partiel permet à des personnes titulaires de diplômes et titres référencés par le législateur, ou issues d'un parcours VAE, d'être dispensées de certains modules de formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant. Le nombre de places attribuées aux candidats relevant de ce type de dispense est soumis à un quota annuel. La formation des élèves se déroule à l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) de Bagatelle et les élèves intègrent la promotion des 30 élèves AS en formation initiale.
- Pour les détenteurs de diplômes ou titres référencés par la loi, dispensés de certains modules : L'annexe VII de l'arrêté du 10 juin 2021 relatif au diplôme d'état d'aide-soignant, fait mention des dispenses suivantes :

## Public et Prérequis

- Suite à un parcours VAE et après décision du jury : Le parcours de formation partielle vient compléter les unités de compétences manquantes, non validées par le jury à l'issue du parcours VAE.
- Afin de favoriser la réussite des apprenants bénéficiant d'équivalences de compétences, de blocs de compétences ou d'allègements partiels ou complets de certains modules de formation, ces derniers peuvent bénéficier au maximum de 35 heures d'accompagnement pédagogique individuel supplémentaires aux 35 heures déjà existantes et obligatoires.

DEAS	PARCOURS FORMATION - DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT										STAGES
	BLOC 1 - 168H		BLOC 2 - 168H		BLOC 3 - 91H			BLOC 4 - 35H	BLOC 5 - 105H		
MODULES Parcours complet	M1 - 147H	M2 - 21H	M3 - 77H	M4 - 182H	M5 - 35H	M6 - 70H	M7 - 21H	M8 - 35H	M9 - 35H	M10 - 70H	
BAC PRO ASSP	DISPENSE	DISPENSE	À suivre intégralement Prévoir 3H de SP et 18H de TPG	À suivre intégralement	À suivre intégralement	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	2 x 5 semaines
BAC PRO SAPAT	DISPENSE	DISPENSE	À suivre intégralement Prévoir 3H de SP et 18H de TPG	À suivre intégralement	À suivre intégralement	DISPENSE	DISPENSE	À suivre intégralement	À suivre intégralement	À suivre intégralement	2 x 7 semaines
Diplôme d'état d'ambulancier	À suivre intégralement	À suivre intégralement	35H à suivre	168H à suivre	DISPENSE	21H à suivre	À suivre intégralement	21H à suivre	14H à suivre	49H à suivre	2 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Diplôme d'état d'accompagnant Éducatif et Social (DEAES)/AMP /AVS réf. 2016	98H à suivre	14H à suivre	À suivre intégralement	161H à suivre	À suivre intégralement	DISPENSE	À suivre intégralement	À suivre intégralement	DISPENSE	35H à suivre	1 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Diplôme d'état d'accompagnant Éducatif et Social (DEAES) réf. 2021	98H à suivre	14H à suivre	63H à suivre	161H à suivre	DISPENSE	DISPENSE	À suivre intégralement	21H à suivre	DISPENSE	DISPENSE	1 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Titre professionnel Assistant De Vie aux Familles (TP ADVF)	98H à suivre	DISPENSE*	À suivre intégralement	À suivre intégralement	DISPENSE*	DISPENSE*	À suivre intégralement	À suivre intégralement	28H à suivre	49H à suivre	2 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	À suivre intégralement	DISPENSE*	21H à suivre	161H à suivre	À suivre intégralement	21H à suivre	À suivre intégralement	À suivre intégralement	DISPENSE	35H à suivre	2 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Titre professionnel Agent de service médico-social (TP ASM)	98H à suivre	14H à suivre	À suivre intégralement	À suivre intégralement	À suivre intégralement	35H à suivre	À suivre intégralement	DISPENSE	14H à suivre	49H à suivre	2 x 5 semaines 1 x 7 semaines
Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) réf. 2006	84H à suivre	14H à suivre	28H à suivre	70H à suivre	DISPENSE#	DISPENSE	21H à suivre	DISPENSE	DISPENSE	35H à suivre	1 ou 2 périodes de stage en milieu prof. Total de 7 sem.
Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP) réf. 2021	70H à suivre	7H à suivre	14H à suivre	56H à suivre	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	DISPENSE	1 ou 2 périodes de stage en milieu prof. Total de 7 sem.

DISPENSE\* mais évalué

10 MODULES 5 BLOCS

**BLOC 1** : accompagnement et soins de la personne dans les actes de la vie quotidienne et sociale.  
**BLOC 2** : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.  
**BLOC 3** : information et accompagnement des personnes de leur entourage, des professionnels et des apprenants.

**M1** : l'accompagnement d'une personne dans les actes de la vie quotidienne et sociale.  
**M2** : repérage et prévention des situations à risque.  
**M3** : évaluation de l'état clinique d'une personne.  
**M4** : mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement.  
**M5** : l'accompagnement de la personne aidée (ergonomie).  
**M6** : relation et communication avec les personnes et leur entourage.

**BLOC 4** : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.

**BLOC 5** : travail en équipe pluridisciplinaire et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité et gestion des risques.

**M7** : accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs.  
**M8** : entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés.  
**M9** : traitement des informations.  
**M10** : travail en équipe pluriprofessionnelle, traitement des informations, qualité gestion des risques.

## Modalités d'inscription

Dans le processus de sélection, le dossier de candidature est étudié puis, s'il est retenu, le candidat passe un entretien devant un jury qui vise à évaluer son parcours, son projet, sa motivation, **conformément aux arrêtés des 12 avril 2021 et 10 juin 2021**. La fiche d'inscription des parcours partiels de type passerelle et VAE est téléchargeable sur notre site internet : [www.mspb.com/formation](http://www.mspb.com/formation)

Les candidats admis à l'issue de cet entretien pourront entrer en formation sous condition de financement des modules de formation qu'ils devront suivre. Si, par défaut de financement de la formation vous ne pouvez pas vous inscrire en formation, vous serez présumé(e) avoir renoncé à votre admission. Toutefois, vous pourrez bénéficier d'un report de formation pour la rentrée suivante. À ce titre, vous nous adressez en temps réglementaire une lettre de demande de report et un justificatif d'absence de prise en charge financière.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE : 05 57 12 40 40 - [bagatelle.formation@mspb.com](mailto:bagatelle.formation@mspb.com)

# FORMATION AIDE-SOIGNANTE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation diplômante en parcours complet ou en parcours partiel, permettant d'accéder à la profession d'aide-soignante par l'obtention du diplôme d'Etat Aide-Soignant.

La formation est dispensée en intégrant l'IFAS (Institut de Formation Aide-Soignant) de l'IFNB (Institut de Formation Nightingale Bagatelle).

## Public

> Toute personne âgée d'au moins 17 ans l'année de l'inscription.

## Prérequis

- > Être reconnu apte et justifier d'un certificat médical établi par un médecin agréé.
- > Avoir une possibilité de prise en charge professionnelle validée avant l'entrée en formation ou avoir un statut d'apprenti ou être inscrit à Pôle Emploi.

## Contenu

- > **La formation d'aide-soignante couvre les 5 domaines d'activités suivants :**
  - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités.
  - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques.
  - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
  - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention.
  - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités.
- > **Le parcours de stage** comporte au moins une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.
- > Ils sont réalisés dans les secteurs suivants :
  - Soins de courte durée.
  - Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation.
  - Soins en psychiatrie ou santé mentale.
  - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

## Méthodes pédagogiques

La formation d'aide-soignant adopte une approche méthodologique affirmée, démonstrative et active, en intégrant l'utilisation des technologies numériques. Elle combine des périodes de formation en IFAS avec des stages en établissements publics et privés, extra et intra-hospitaliers.

## Évaluation Cf Textes réglementaires accessibles sur notre site Internet ([www.mspb.com](http://www.mspb.com))

Le diplôme d'État d'Aide-Soignant s'acquiert par la validation des 5 blocs de compétence.

Les blocs de compétence sont évalués tout au long de la formation.

Le DEAS est inscrit au niveau 4 du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

## Modalités

INTRA Établissement	
Sur le site de l'Institut de Formation Nightingale Bagatelle.	
Horaires	De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, soit 7h / jour en moyenne
Tarif	100 € de droits d'inscription en formation initiale Si prise en charge employeur : dev's sur demande
Dates et durée	Formation en parcours complet ou en partiel de septembre 2023 à juillet 2024 sur la base de 35 heures par semaine avec pour un parcours complet (cf tableau pour les parcours partiels) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 770 heures en cours</li> <li>- 770 heures en stage</li> </ul>

## Objectifs

- > Acquérir les 11 compétences aides-soignantes permettant de répondre aux 3 missions reflétant la spécificité du métier, dans le cadre de la pluri professionnalité, en collaboration avec l'infirmier(e) et dans le cadre d'une responsabilité partagée :
  1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
  2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
  3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

## Intervenant(e)s

- > Infirmiers et Cadres de Santé formateurs de l'IFSI de Bagatelle
- > Intervenants extérieurs
- > Formateur référent handicap : Sylvain Chagneau : [s.chagneau@mspb.com](mailto:s.chagneau@mspb.com)

## Inscription

- > L'inscription à la sélection : la sélection se déroule sur la base d'un dossier d'inscription et d'un entretien oral.
- > Le contrat d'apprentissage en parcours complet ou partiel par voie directe (pas de sélection).
- > ASHQ de la Fonction Publique Hospitalière et agents de service sont dispensés du concours avec une sélection par l'employeur, un financement formation continue professionnelle et :
  - Au moins 1 an d'ancienneté de services cumulée en équivalent temps plein
  - Au moins 6 mois d'ancienneté de services cumulée en équivalent temps plein et le suivi de la formation des 70h

## Contact :

**BAGATELLE FORMATION**  
Institut de Formation  
Nightingale Bagatelle  
203, route de Toulouse - BP 50048  
33 401 TALENCE Cedex  
05 57 12 40 40  
[ifsi.nightingale@mspb.com](mailto:ifsi.nightingale@mspb.com)

Merci de remplir et nous adresser le bulletin d'inscription situé en fin catalogue